

# demain confignon

## Nos jeunes valent mieux que cela !

Deux semaines avant une séance du Conseil municipal, chaque conseiller et conseillère reçoit par courrier « l'ordre du jour » de la séance. Ainsi, chaque groupe politique peut se préparer en caucus et discuter du bien-fondé des propositions en accord avec ses valeurs et ses préoccupations.

Lorsqu'un texte est proposé, le Président du Conseil municipal demande en préambule à chaque groupe politique s'il veut « entrer en matière ».

La courtoisie veut que chaque groupe accepte l'entrée en matière. Puisqu'un sujet est proposé, c'est qu'il tient à cœur de l'initiant et la politesse veut qu'on écoute ce qu'il a à dire!

Lorsque tous les groupes ont donné leur accord d'entrer en matière, l'initiant présente sa proposition, puis le Président orchestre les prises de paroles et de positions. Chacune et chacun peut alors exprimer tout le bien, ou, tout le mal qu'il pense du texte proposé en argumentant ses propos. On appelle cela le débat démocratique.

A l'issue du débat, le Président propose un vote à la majorité pour soit :

1. accepter le texte
2. renvoyer le texte en commissions afin d'étudier et d'approfondir certains aspects
3. refuser le texte.

Lors de la séance du 1er février 2022, la courtoisie n'était pas au rendez-vous. La motion 192, au sujet du local du SAS (maison des jeunes), déposée par le groupe Demain Confignon, qui proposait de réfléchir au réaménagement de ce local à l'occasion de l'aménagement du futur parc du Vuillonnex, s'est vue essuyer un refus d'entrée en matière par les trois autres partis sans aucune explication!

Le débat démocratique n'a pas eu lieu, il a été muselé.

Nous pensons que nos jeunes valent mieux que ça!

*Yvette Tornare – conseillère municipale*



Vous pouvez retrouver le texte de la motion 192 sur notre site  
**Scanner le QR code ->**





Le potager

C'est une très belle idée qui pousse à la découverte de la nature et au renforcement des liens pour les élèves du cycle du Vuillonnex. Un mélange d'initiation et de solidarité qui est beau à voir.

# Ce



Le parc des Eaux

Superbe parc, un endroit beau, entretenu où l'on peut se retrouver en famille, entre amis, pour passer un bon moment. J'y ai de très bons souvenirs, je suggère d'ailleurs plus de parcs dans Confignon.

# que



les vignes

En plus d'offrir un paysage magnifique, j'adore aller autour de ces vignes pour me détendre, courir ou juste pour me balader.

# J' ❤



Le bord de l'Aire

Sur ce point là, nos avis, à mon père et à moi divergent. Je trouve que c'est un bel endroit pour prendre l'air, se promener en profitant d'un accès réservé aux piétons ainsi qu'aux cyclistes, se connecter avec la nature et bénéficier d'une magnifique plaine aménagée.

Bien qu'il s'agisse d'un bon endroit pour se retrouver au café ou pour y passer du bon temps, elle manque de verdure, d'arbres, de buissons, de fleurs, etc... Il y a trop de béton et ça gâche le potentiel de cette place.



La place de Confignon

# Ce

# que

La verdure n'y manque pas et cette place offre un espace de vie pour Confignon et ses habitants. Cependant, je pense qu'elle pourrait être améliorée en y installant des tables, des bancs, etc... afin de pouvoir profiter davantage de ce bel endroit.



La place devant la crèche

# J'

# ❤

# pas

Pour mon père, cet endroit manque de vie et d'aménagements. C'est trop vide, ça ne nous donne pas envie d'y rester et c'est moyennement entretenu. L'apport de panneaux pédagogiques et un meilleur entretien seraient des moyens d'améliorer cet endroit.



Le bord de l'Aire

## Projet des Hutins

Les immeubles situés le long du chemin des Hutins ont été construits dans les années 60. Ce complexe a une qualité historique indéniable et représente une époque du développement de la commune de Confignon.

L'immeuble 7-9 Hutins est le dernier immeuble de cet ensemble à ne pas avoir été rénové. Il comporte 18 logements de 3.5 pièces.



Le coût estimé pour la rénovation de cet immeuble a été évalué à environ 3 millions de francs.

Un concours a été lancé par la Fondation du logement et avait comme contrainte la démolition/reconstruction de cet immeuble avec environ 40 logements et 80 places de parking.

Le concours a été gagné par le bureau d'architecture Nicolas De Courten.

A nos yeux ce projet soulève plus de problèmes qu'il n'en résout :

- Le parking de 83 places amènerait de la circulation supplémentaire au centre du village.
- Tous les arbres situés sur ces parcelles seraient abattus et plus aucun arbre ne pourrait pousser sur les 2/3 des parcelles.
- Pour permettre la construction de ce parking et selon calcul d'architecte, il faudrait évacuer environ 5'000 m<sup>3</sup> de terre soit environ 500 camions de 15 m<sup>3</sup> (foisonnement de 1/3) et une centaine de camions pour évacuer les gravats à la suite de la démolition du bâtiment existant et de son parking.

- La rampe d'accès prévue est perpendiculaire au chemin des Hutins ce qui provoquerait des risques accrus d'accidents sur un chemin très fréquenté par les écoliers qui accèdent à l'école de Confignon et au cycle d'orientation.

- Le coût estimé pour l'ensemble de l'opération est d'environ 17 millions de francs. Une des parcelles sur laquelle le nouveau projet se développe appartient à la commune et devra être rachetée par la Fondation du logement à un prix avantageux.

Un grand nombre d'habitants souhaitent rester dans cet immeuble et désire qu'il soit rénové.

La commune de Confignon, dans son ancienne législature, a promis que les locataires qui le souhaitaient seraient relogés dans les mêmes conditions dans les nouveaux immeubles, ce qui nous paraît difficilement réalisable.

A l'heure où les ressources tant matérielles que financières, deviennent de plus en plus précieuses, pouvons-nous prendre la responsabilité de les gaspiller ?



Etat actuel



Projet des Hutins

Demain Confignon demande la rénovation du bâtiment, l'aménagement du terrain de la commune avec de la végétation et des lieux de rencontre pour éviter les îlots de chaleur et offrir aux habitants du village un endroit de rencontre et de détente.

L'argent ainsi économisé permettra d'investir dans les quartiers actuellement en phase de développement.

## Riri, Fifi et Loulou à Confignon, Donald et Daffy à Cressy

Le 8 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé une dépense de près de 82'000 francs, somme financée majoritairement par le Fonds de mise en valeur. L'argent du Fonds est dévolu à embellir la commune et servira à acquérir des sculptures de canards qui trôneront sur la place du village et aux abords de l'école de Cressy.

Demain Confignon regrette que cette œuvre ait été choisie sans impliquer la population. Une démarche plus participative aurait permis une réflexion commune et ainsi l'appropriation de tout un chacun de l'aménagement des places de la commune où seront installés ces anatidés.

Notre groupement aurait aimé une réflexion approfondie en lien avec le remplacement de la "fontaine" cylindrique de la place du village.



Projet dit «communauté»



Projet dit «dialogue»

## Nouveau conseiller municipal

Après deux ans d'engagement pour Demain Confignon, Cornelia Froidevaux laisse sa place à Vincent Friot.

Marié, deux enfants, banquier, il habite la commune depuis de nombreuses années.



« J'y apprécie la qualité de vie et ne voudrais pas la perdre à cause d'une urbanisation mal pensée et de décisions incohérentes.

J'ai donc souhaité m'engager en politique afin de promouvoir un développement harmonieux qui concilie au mieux la qualité de vie des habitants et l'écologie.

J'ai trouvé, avec Demain Confignon, un groupement en adéquation avec mes idées. »

## Nous avons besoin de vous

### Soutenez-nous

Devenez membre en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet ou en nous envoyant une demande écrite.

Cotisation CHF 30.- par an ou don à

Demain Confignon

IBAN : CH66 0900 0000 1538 9421 1

CCP : 15-389421-1

### Le conseil municipal en 3 minutes

Recevez notre synthèse en vidéo chaque mois en nous communiquant votre adresse e-mail.

Également disponible sur Facebook.

Prochaine assemblée générale le 28 avril

Invité: Jacques Roulet, architecte, co-président de l'ANPVA

[www.demainconfignon.ch](http://www.demainconfignon.ch)

[contact@demainconfignon.ch](mailto:contact@demainconfignon.ch)

**demain confignon**

